Image not found or type unknown

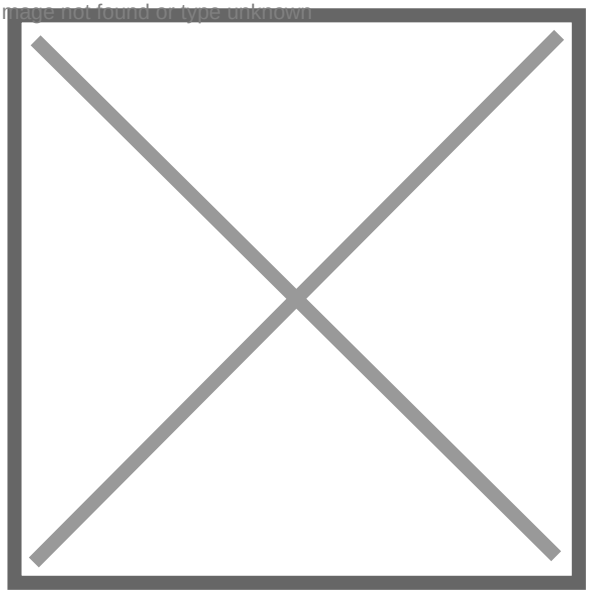

Pret de mon véhicule personne sans permis

Par **mely78320**, le **24/05/2017** à **14:42**

Bonjour,

J'ai besoin de conseil... j'ai prêté mon véhicule à un ami qui a eu un accident non responsable.

J’ai appris par le commissariat que ce dernier était actuellement en prison pour 12 mois fermes car il a fait une course poursuite avec ma voiture avant de se faire rattraper. J'ai dû porter plainte pour abus de confiance car je pensais formellement qu'il avait son permis de conduire dans la mesure où je le voyait toujours véhiculé (non je n'ai pas pensé à lui demander la photocopie de son permis de conduire avant de lui la laisser).

Aujourd’hui, l’assurance refuse de me prendre en charge. A savoir que je suis en formule tout risque MXXXXXt. Le prix des travaux est exorbitant (12.000 €).

Avez-vous des conseils sur les démarches à suivre ?

Vous remerciant pour vos retour.

Par **morobar**, le **24/05/2017** à **15:27**

Bjr,
La seule démarche consiste à réclamer à votre ami la prise en charge des frais survenus à votre véhicule, sauf s'il existe un tiers responsable.

Par **mely78320**, le **24/05/2017** à **15:29**

Malheureusement il est en prison donc impossible d'avoir un contact avec ce denier...

La compagnie de bus qui a également porté plainte pour délit de fuite apres un accident.

Par **chaber**, le **24/05/2017** à **16:08**

bonjour

[citation]j'ai prêté mon véhicule à un ami qui a causé un accident non responsable.[/citation]Comment savez-vous qu'il n'est pas responsable?

[citation]Aujourd'hui l'assurance refuse de me prendre en charge. A savoir que je suis en formule tout risque MXXXXXt. Le prix des travaux est exorbitant (12000euros…).[/citation]Normal. conduite sans permis=contrat d'assurance nul.

Comme l'a dit justement Morobar le seul recours que vous avez c'est contre votre "ami"

Par **mely78320**, le **24/05/2017** à **16:12**

Je sais qu'il n'est pas responsable car la compagnie de bus à décrit la situation dans le procés verbal comme quoi c'est le bus qui aurait tapé l'arriere de mon véhicule quand ce dernier a voulu se rabattre devant lui.

dans les conditions particulieres de mon contrat il est noté que en cas d'accident lors d'un pret de mon véhicule c'est la franchise qui augmentera considérablement (2 fois pour un conducteur experimenté ou 4 fois pour un conducteur novice).

Je suis bien d'accord mais je ne savais pas qu'il ne possedait pas de permis ! D'ou l'objet de ma plainte.

Par **chaber**, le **24/05/2017** à **16:21**

bonjour

[citation]dans les conditions particulieres de mon contrat il est noté que en cas d'accident lors d'un pret de mon véhicule c'est la franchise qui augmentera considérablement (2 fois pour un conducteur experimenté ou 4 fois pour un conducteur novice). [/citation]on n'est pas dans ce cadre mais dans **celui d'une conduite sans permis**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **morobar**, le **24/05/2017** à **16:22**

Hélas pour vous.
Dans le monde professionnel, votre ami eusse-t-il été votre employé, que vous l'accompagneriez au tribunal pénal.
En effet lorsqu'on remet un véhicule professionnel à un salarié, on doit être en mesure de vérifier la possession du permis de conduire correspondant.
Bien des PME voire de grandes entreprises, oublient régulièrement de contrôler les salariés concernés (voitures de fonction, voitures de service, livraisons, poids lourds...)

Par **mely78320**, le **24/05/2017** à **16:32**

Ma plainte n'a donc aucune valeur aux yeux de l'assurance ?

Par **chaber**, le **24/05/2017** à **17:00**

bonjour

Il fallait vous assurer que "votre ami" était titulaire du permis de conduire.

Votre plainte ne change rien quant au fonctionnement des contrats d'assurance automobile

Par **mely78320**, le **24/05/2017** à **17:01**

je me doute bien, mais je vais pas demander la photocopie du permis de conduire... pour moi ca me paraissait logique comme je le voyais tout le temps véhiculé... naif je suis apparement :(

Par **chaber**, le **24/05/2017** à **18:58**

[citation] je le voyais tout le temps véhiculé... naif je suis apparement :[/citation] OUI

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés